

Les échos de Castelmau



Bulletin Municipal d'informations N°33 - décembre 2016



Photo : JC Mithouard



JOYEUSES FÊTES!



ÉDITO



Très chers concitoyens,

L'année 2016 qui se termine a été marquée par de nombreux changements, tant à l'international qu'au local.

Il est bien évident que ceux se rapportant à la Commune sont de portée somme toute très relative. Néanmoins, ils font couler beaucoup trop d'encre et de salive, et l'agitation qu'ils génèrent laisse penser qu'à Castelnau de Guers, les histoires sont vouées à mal finir et que l'écriture d'une nouvelle page passe obligatoirement par la fermeture du livre.

La politique spectacle dont nous rassasient les médias a visiblement migré et s'est invitée dans vos boîtes à lettres ainsi que dans les lieux publics, perturbant ainsi la sérénité locale et ses débats.

Pourtant, depuis 2008, nous nous évertuons à impulser une autre dynamique visant à vous rapprocher, vous rassembler. Nous soutenons fortement le milieu associatif qui s'est d'ailleurs renforcé, et d'autres activités et animations vous sont proposées.

Au-delà des mots, les faits sont là.

Le 13 juillet pour célébrer la « Fête Nationale », les 6 et 7 août pour les journées « Culture, Terroir et Vin », le 4 septembre pour la « Journée des Associations », le 11 novembre pour la « Commémoration de l'armistice de la première guerre mondiale », le 12 novembre pour la « Fête du Loup », vous avez été nombreuses et nombreux, prouvant ainsi la communion de nos philosophies.

Votre présence massive est un imposant message de liberté que vous envoyez en direction de celles et ceux qui voudraient faire de vous les otages de leurs pensées.

En toute indépendance, la grande majorité des associations est active à cette réussite. Dans le même état d'esprit, le 30^{ème} Téléthon va être organisé, suivi du traditionnel marché de Noël.

La fin de 2016 annonce l'arrivée de 2017. Celle-ci aura comme les précédentes, sa fête votive, revue et corrigée, adaptée à nos moyens, mais surtout à vos attentes. D'ores et déjà, je peux vous affirmer qu'elle vous réservera quelques surprises.

2016 a été une année où les épreuves douloureuses ont secoué le monde et le peuple français. Partout, et à Castelnau aussi, nous avons su nous unir pour rendre lisibles, laïcité, solidarité, fraternité et bien d'autres valeurs. Spontanément, nous avons démontré que nous étions résolus à ne pas être des spectateurs d'un horrible scénario, mais auteurs et acteurs du sens de nos vies de manière digne mais déterminée.

L'édito de fin d'année doit se terminer par une formule de vœux.

Inévitablement, celui-ci ne dérogera pas à la règle, mais je tenais avant toutes choses à vous assurer de mon entière loyauté envers chacune et chacun d'entre vous.

Passez d'agréables fêtes de fin d'année, et que 2017 vous apporte Joie, Bonheur et Santé.

Fraternellement,
Jean-Charles SERS, Maire de Castelnau de Guers



Des bancs supplémentaires ont été posés au boulodrome



D'importants travaux d'été à l'école des Sautarochs



De nombreux travaux ont dû être engagés suite aux importantes intempéries des 13 et 14 octobre 2016, occasionnant des ravinelements qui ont dégradé les chemins en plusieurs endroits.



**** ERRATUM ****

Grâce à un lecteur attentif, nous nous sommes aperçus qu'une coquille s'est glissée dans les Echos de Castelnau N° 31. On pouvait y lire en page « Travaux / Patrimoine » :

« Réaménagement de l'espace détente au Chemin du Vignal avec la pose de 4 bancs et l'élévation d'un mur de soutènement suite aux dégâts causés par les intempéries de l'automne 2014. »

Le mur de soutènement n'ayant pas été réalisé par la commune, cette mention n'avait donc pas sa place dans la rubrique « Travaux » de votre journal communal.

RECHERCHE EN EAU

La recherche en eau en cours sur la commune se décompose en une **étude géophysique** relatée dans le précédent bulletin et une **étude hydrogéologique** qui permet de caractériser le potentiel du puits à partir des pompages d'essai.

L'objectif final à atteindre étant **l'obtention de l'arrêté préfectoral de Demande d'Utilité Publique**, pour une nouvelle autorisation quantitative de prélèvement d'eau au niveau du puits du Brasset. Les essais de pompage ont eu lieu fin juillet de la manière suivante :

1 - Foration du piézomètre à demeure pour surveillance de la nappe dans le temps.

2 - Pose d'une pompe de 60m³/h pour des pompages par palier avec rejet dans l'Hérault.

3 - Pompage continu sur 48h pour connaître l'influence du prélèvement sur la hauteur d'eau du puits.

Nous remercions les riverains du puits pour leur aide apportée à ces essais et le Conseil Départemental de l'Hérault.



TRANSFERT DE LA COMPÉTENCE EAU / ASSAINISSEMENT

La loi NOTRe du 7 août 2015 impose le **transfert obligatoire des compétences "eau et assainissement" des communes vers les communautés de communes ou d'agglomérations.**

Après de nombreuses réunions d'information et d'opposition de notre commune à ce sujet, l'état obligeant la commune à donner sa gestion de l'eau à la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée (CAHM), nous devons transférer le budget eau à la CAHM. en 2017.

C'est pour cela qu'un **relevé des compteurs d'eau se fera en fin d'année afin** de clôturer le budget eau sur notre commune avant de transférer ce budget spécifique à la CAHM.

→ COMMÉMORATIONS & SOLIDARITÉ



ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS DE CASTELNAU DE GUERS COMITÉ F.N.A.C.A.* ET UNION HÉRAULTAISE



Notre Association a repris ses activités pour l'exercice 2016/2017. Rappelons que nous sommes allés le 28 avril 2016 à Cazouls-les-Béziers au Congrès Départemental de la FNACA. Lors de ce Congrès, **Eusèbe Rédo**, président du Comité FNACA de Pinet et responsable « vie des comités » nous a montré ses talents de poète (voir ci-dessous).

Une **Assemblée Générale Extraordinaire** s'est tenue le 10 juin 2016 suite à la démission de notre Président Bruno Christol hospitalisé pour procéder à l'élection d'un nouveau bureau.

Bruno Christol est décédé quelques

jours plus tard. Un hommage lui a été rendu lors de ses obsèques le 22 juin 2016 devant le cimetière avec de nombreux drapeaux venus des comités du canton et de Pézenas. **Nous présentons nos sincères condoléances à sa famille.**

Le 6 septembre 2016, un **repas champêtre** a été organisé à Lézignan-la-Cèbe pour le Fonds Social du Secteur FNACA. Il a recueilli un franc succès avec plus de 250 invités dont 27 de Castelnau. Les bénéfices intégralement reversés au Fonds Social Départemental se sont élevés à plus de 2000€.

Le 29 septembre 2016 nous nous sommes rendus à une réunion du

Comité Départemental FNACA à Loupian.

Notre Assemblée Générale annuelle s'est tenue début octobre. Les cartes 2017 ont été remises ce jour-là.

Dernière manifestation : Cérémonie du 11 novembre 2016 (voir p 06).

Nouveau bureau de l'association :

Président : M. Francis Arnaud
Trésorier : M. Claude Hayere
Secrétaires : M. Jean Rouvrais (FNACA), M. René Ségura (Union Héraultaise).
Portes-drapeaux : M. Jean Rouvrais, M. Sauveur Mazella.

F.N.A.C.A.* : Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie, au Maroc et Tunisie

LA POÉSIE D'EUSÈBE RÉDO : « LES DERNIERS MOTS »

Sur des pitons rocheux ou des gorges profondes,
Dans les rues des gourbis où la misère abonde,
Sous un soleil brûlant ou un manteau neigeux,
Une profonde nuit ou un ciel lumineux,
Que d'hommes sont tombés et de nombreux sont morts.
On peut imaginer, sans faire trop d'efforts,
A quoi ont-ils pensé dans cet instant tragique,
Avec le chant des balles comme unique musique.
Je revois cet ami, adossé à la roche,
Appelant près de lui le compagnon plus proche,
Des sanglots dans la voix, lui demandant d'écrire
Ces mots, ces derniers mots qu'il aurait voulu dire.
L'autre sort de sa poche un papier tout jauni
Et vit, mot après mot, cette lente agonie.
"Ma Chérie,
Tu diras à ma mère de ne pas m'en vouloir.
J'étais si fatigué quand arrivait le soir.
Mal assis sous la tente, et si peu de lumière.
Je sais, juste deux mots, j'aurai bien pu le faire.
Pour toi, c'est différent, j'y pensais tout le jour,

Et puis, c'est si facile d'écrire son amour.
J'ai mal. J'ai peur. Oui, j'ai peur de partir.
Garde moi une place, dans tous tes souvenirs.
Nous ne reviendrons plus à ce bal des vendanges
Où l'on s'est rencontré, où ton sourire d'ange
Et tes mèches rebelles qui volaient dans le vent
M'avaient émerveillé. Nous étions deux enfants.
Nous n'irons plus cueillir de la bruyère en fleur,
Marcher dans la garrigue aux multiples senteurs.
Nous nous étions promis, pour notre mariage,
D'aller, main dans la main, dans les rues du village.
Mais, j'ai perdu l'espoir, et c'est déjà la nuit.
Comme c'est bizarre ! Je n'entends plus de bruit !
Tu vois, je souffre moins, même, je n'ai plus peur !
Tu es là. J'ai toujours ta photo sur mon cœur..."
L'autre, désespéré, assis près de son arme,
Visage ravagé par des yeux pleins de larmes,
Depuis longtemps déjà avait cessé d'écrire,
Guetant une grimace ou... un dernier sourire.



Dédicace :

"A tous nos détracteurs,
je veux dire, sans aménité
ni agressivité :
puissent nos souvenirs
s'accrocher à vos âmes !"
Eusèbe Rédo



Solidarité Croix Rouge Française UNITÉ LOCALE DE PÉZENAS «Cœur d'Hérault»

23 avenue Aristide Briand 34120 Pézenas Contact téléphonique : 06.37.46.64.99
(au seul feu rouge sur l'artère principale de Pézenas)

- ▶ **Aide Alimentaire :** Tous les vendredis à partir de 14h
Dossiers à constituer sur place : Place Bobby Lapointe au local du Secourisme - Tel : 06 37 46 64 99
- ▶ **Vestiboutique :** Vente de vêtements à très bas prix. Vêtements neufs et d'occasion à la Vestiboutique de la Croix-Rouge, 23 Avenue Aristide Briant (au feu Rouge)
Mardi, Jeudi et Vendredi de 15h à 18h / Samedi matin de 9h à 12h - Tel : 06 37 46 64 99
- ▶ **Secourisme :** Place Bobby Lapointe (parking Mairie)
Apprentissage des gestes des premiers Secours, Formations PSC1 par une monitrice diplômée Croix Rouge. Postes de Secours - Tel : 07 87 78 95 66
- ▶ **Alphabétisation pour adultes :** Le Jeudi après-midi, 11 Rue Louis Blanc (à côté de l'école maternelle) - Tel : 06 37 46 64 99

LA CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE EN IMAGES



TÉLÉTHON 2016

3 ET 4 DÉCEMBRE

PROGRAMME

SAMEDI 3 DECEMBRE



14H: **Concours de belote** organisé par le COC « Maison du Peuple »

14H-17H: « **Simulateur gyroscopique spatial** » encadré par **Yves GRUFFAZ** « devant Maison du Peuple »

✧ 1 € le **tour** ✧



DIMANCHE 4 DECEMBRE

Concours de pétanque organisé par le COC sur le thème 1 adulte/1 enfant (6 à 15 ans)

« Terrain Chris ALLEMAND -- Avenue de Florensac »

9H00: inscription avec petit déjeuner offert

✧ 8 € par **équipe** ✧

9H30: début du concours



A partir de 9H30 « **Simulateur gyroscopique spatial** » encadré par **Yves GRUFFAZ**

« Terrain Chris ALLEMAND -- Avenue de Florensac »

✧ 1 € le **tour** ✧

17H: **LOTO DES ASSOCIATIONS** en partenariat avec la Municipalité, les Commerçants, les Domaines et les Associations « Maison du Peuple »

✧ 14 quines 2 cartons pleins + tombola ✧



MERCI DE VENIR NOMBREUX ! MOBILISONS NOUS CONTRE LA MALADIE !

FAITES VOS DON

SUR LE SITE : WWW.TELETHON.FR

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

LA LIGNE DU DON

3637

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

ECOLE DES SAUTAROCHS

La magie du **spectacle de fin d'année** était encore dans toutes les petites têtes blondes, et l'été pas encore terminé que Septembre est déjà apparu à l'école des Sautarochs.

Cette rentrée a vu **se pérenniser la cinquième classe**, ouverte il y a un an, pour le plus grand bien être des enfants, et ainsi permis une répartition différente au sein des classes.

En effet, les élèves de Cours préparatoire sont passés du côté élémentaire, permettant ainsi de former, en toute logique, **deux classes pures de Maternelle**.

Les enseignants ont accueilli parmi eux **Oriane Ferrando** et **Estelle Puig** qui ont en charge la classe de CP-CE1, ainsi que **Delphine Bazin** qui

assume la décharge de la directrice tous les vendredis.

Les travaux effectués pendant l'été ont permis la **création et réfection de deux classes**, ainsi que **l'agrandissement du dortoir**, permettant un accueil plus aisé des petits qui viennent à la sieste.

Réunis à plusieurs reprises, les maîtres et maîtresses, toujours très sou-

cieux de l'intérêt de leurs élèves, ont pu se pencher sur les projets culturels et sportifs ainsi que sur les festivités qui animent la vie de l'école durant cette année scolaire.

Les trois classes élémentaires participent au projet « **Ecole et Cinéma** ». Elles se rendent une fois par trimestre au **Cinéma Le Molière**,

à Pézenas, afin de visionner un film, lequel sera exploité en classe par les enseignants.

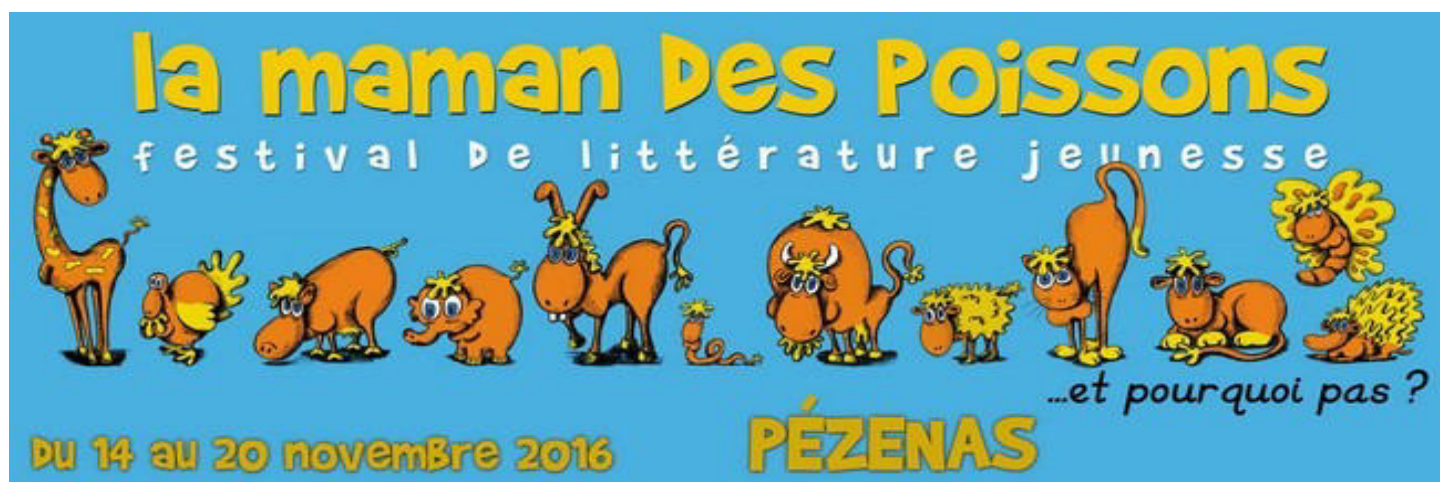
Le **projet littérature autour des Incorruptibles** est lui aussi reconduit.



Le spectacle 2016 en images



Les classes de Maternelle se rendront au **Festival de Littérature Jeunesse de La Maman des Poissons**, à Pézenas, participant soit à un spectacle, soit à une rencontre avec un auteur ou un illustrateur, dont les ouvrages auront été traités en classe.



Concernant les projets sportifs, la participation aux **rencontres USEP** et les séances de **piscine** proposées aux classes de la maternelle à l'élémentaire, sont encore à l'étude.

Pour ce qui est des festivités, **à chaque fin de période, avant les vacances, un moment convivial sera proposé aux enfants et ouvert aux familles.**

Les thèmes seront des plus classiques avec, pour commencer, la **Semaine du Goût** qui a eu lieu en octobre et la reconduction de la **fête de Noël et de son petit marché en décembre.**

Au cours de ces après-midi et selon la période, pourront être proposés des **expositions d'arts plastiques**, des moments de **poésie**, de **chants**, des **visionnages de photos**, des **moments sportifs** avec le projet d'une course de printemps, et bien d'autres surprises encore... !!

Et une fois n'est pas coutume, **la date du spectacle de fin d'année à d'ores et déjà été fixée !** Il aura lieu le **mercredi 28 juin** (sous réserve d'aucun contretemps) et son thème est encore le sujet de discussions passionnées et passionnantes entre les enseignants !



Nous vous souhaitons une belle année scolaire, studieuse, placée sous le signe de la **culture** et de la **convivialité**.

L'équipe pédagogique de l'école Les Sautarochs

RAPPEL

**Rentrée scolaire hiver 2017 :
MARDI 3 JANVIER**

« LES P'TITS BOUTS » UNE RENTRÉE RÉUSSIE

Après des vacances d'été passées à la Maison du Peuple, « les p'tits bouts » ont fait leur rentrée dans de bonnes conditions. Bénéficiant désormais d'un **espace dédié** (rez-de-chaussée de l'école primaire), l'**Accueil de Loisirs Périscolaire** (garderie du matin et du soir), l'**Accueil de Loisirs Sans Hébergement** (les mercredis et en vacances scolaires) ainsi que les **Nouvelles Activités Périscolaires** (lundi, mardi et jeudi de 16h à 17h15) sont les terrains d'activités et de projets en direction des enfants.

L'équipe d'animation œuvre cette année à développer sa programmation en tenant davantage compte de **l'âge des enfants** et en **les impliquant dans le choix et la mise en place des activités**.

Une année riche en diversité et en plaisir pour nos « P'tits Bouts » !

Retrouvez l'ensemble des informations et des démarches d'inscription sur le site internet de la commune.



Des vacances d'été intenses !

DES ÉVOLUTIONS NÉCESSAIRES POUR L'ACTIVITÉ DU SERVICE ENFANCE DE LA COMMUNE

Depuis la rentrée 2016, les coûts des prestations du service enfance-jeunesse de la commune ont été revus. Différentes étapes préalables ont amené ce changement.

- Durant l'été 2014, la commune a missionné les **CEMEA** [Centre d'Entraînement aux Méthodes d'Education Active], pour rencontrer l'ensemble des agents, œuvrant en lien avec le service enfance : agents d'animations et personnel administratif. Ce travail a abouti sur un **diagnostic partagé du service**, résultant sur des préconisations d'actions : **réécriture du projet éducatif**, **recrutement d'un chef de service**, **professionnalisation des agents**.

- Parallèlement dès 2014, la commune construisait les actions nécessaires à la mise en place des Nouvelles Activités Périscolaires (NAP) avec la construction d'un **Projet Educatif de Territoire (PEDT) sur 3 ans** pour la réforme des rythmes scolaires. Ces Nouvelles Activités Périscolaires ont accueilli de nombreux ateliers en lien avec des acteurs locaux, la participation volontaire d'habitants, ou des rencontres ponctuelles avec des artistes de passage. Elles ont enrichi les prati-

ques professionnelles des agents de la commune avec notamment de nouvelles pistes d'activités à réaliser.

- Lors du renouvellement du Contrat Enfance avec la Caisse d'Allocations Familiales en 2015, l'évaluation de la qualité du service rendu à la population a permis de contractualiser sur de **nouvelles prestations versées à la commune** :

> une **prise en charge** d'une partie du poste de direction (recruté en mars 2015) et du fonctionnement du service,

> une participation à l'**Accueil de Loisirs Périscolaire**, par la **transformation « institutionnelle » de la garderie**,

> une **aide sur les investissements ou équipements réalisés**,

> une **meilleure prise en charge des prestations** dans le cadre de l'**Accueil de Loisirs Sans Hébergement**.

Le financement de toutes ces charges est conditionné à une structuration du service à laquelle répond aujourd'hui le service enfance de la commune, ainsi qu'à la mise en conformité des grilles tarifaires pratiquées par la commune au

regard de la réglementation de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) :

> **différents tarifs** suivants les secteurs d'activités (ALP et ALSH),

> **des prestations devant toutes intégrer une participation des familles**, notamment l'**Accueil de Loisirs Périscolaire (ALP)**, ancienne garderie. C'est là où s'opère dès la rentrée scolaire 2016-17 le plus gros changement par la reconnaissance de ce service de par la tutelle de la CAF et de la PMI de l'Hérault, mais imposant désormais une participation des familles.

- Les travaux réalisés au sein de la cantine scolaire ont permis de retrouver le goût de la cuisine, une attention particulière a porté cette année sur le **choix d'un prestataire travaillant sur des produits frais, de proximité, des produits bios**.

Au printemps 2017, en tant que parents, usagers du service, **vous serez concertés quant à l'évaluation des actions menées depuis 2014 dans le cadre du Projet Educatif de Territoire (PEDT) pour son renouvellement 2017-2020**, qui comprend l'ensemble de ces services à l'enfance.

SERVICE ENFANCE - JEUNESSE

LES CHOIX POLITIQUES DE LA COMMUNE

Pour les Nouvelles Activités Périscolaires (NAP) :

- ▶ Signer un **Projet Educatif de Territoire (PEDT)** permettant de garantir la prise en charge maximale par l'état à hauteur de 90€ par élève par an (au lieu de 50€) pour accompagner la mise en place de ce dispositif,
- ▶ Garantir la **gratuité** du temps périscolaire imposé par la réforme des rythmes scolaires lors des **Nouvelles Activités Périscolaires**, et ne pas reporter son coût sur les familles (le tarif moyen pratiqué dans les communes alentours est à 1€ par NAP),
- ▶ Offrir à contrario des Nouvelles Activités Périscolaires proposant un **vrai contenu** avec de nombreux intervenants professionnels pris en charge sur une grille de salaire reconnaissant des compétences requises : 25€ TTC de l'heure; un **réel choix politique de la commune d'investir ce temps-là** et ne pas faire comme de nombreuses communes qui ont réduit cette réforme à un accueil de loisirs assuré par leurs propres agents.

Pour l'Accueil de Loisirs Périscolaires (ALP) et l'accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) :

- ▶ Poursuivre un travail au long court afin de **professionnaliser le service et obtenir le maximum de subventions possibles de la CAF** : poste de direction, ALP, ALSH, investissement (pouvant aller jusqu'à 45% versés par la CAF).
- ▶ Obtenir toutes les validations nécessaires de la CAF avant d'engager des projets tels que l'équipement de l'Accueil de Loisirs prévu pour le début d'année 2017 et être ainsi aidée au mieux financièrement.

Pour l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement * :

- ▶ Se saisir de l'opportunité d'appliquer une grille tarifaire **indexée dorénavant sur le revenu des familles**, et non plus seulement au seul bénéfice de la carte soleil, ainsi que de définir un **tarif pour les extérieurs**,
- ▶ **Réévaluer les tarifs proposés sur ceux pratiqués aux alentours** : de 4,80€ la demi-journée jusqu'à 1€ suivant les revenus et le bénéfice de la carte soleil.

Pour l'Accueil de Loisirs Périscolaire (ALP) * :

- ▶ Intégrer le service rendu dans les actions signées dans le cadre du Contrat Enfance avec la CAF afin de bénéficier d'aides au fonctionnement sur ce secteur de leur part,
- ▶ Déterminer un tarif accessible pour le passage à un service payant, allant de 0,16€ pour le matin ou le soir jusqu'à 0,50€ pour une utilisation ponctuelle du service (tarifs alentours moyens pratiqués à 1€ de l'heure),

Pour la Restauration Scolaire * :

- ▶ Réaliser depuis la rentrée 2015-16 une **installation conforme de cet espace** suite aux travaux effectués au sein de l'école,
- ▶ Proposer une **qualité de service pour la restauration scolaire** grâce à un nouveau prestataire de proximité,
- ▶ Revaloriser la prestation fournie à un **coût raisonnable pour les familles** en augmentant le repas et la prestation d'encadrement à 3,95€ au lieu de 3,50€ (tarifs alentours moyens à 4,5€).

* Ce qui vous explique aussi les changements de tarifs qu'il était nécessaire d'opérer dès la rentrée scolaire 2016-2017 pour les 3 services de l'ALP, l'ALSH et la Restauration Scolaire.

Les familles ayant des difficultés à prendre en compte ces augmentations peuvent solliciter le CCAS de la commune en toute discrétion.

L'Association Départementale d'Information sur le Logement de l'Hérault offre un conseil gratuit, indépendant et neutre sur les questions juridiques, financières et fiscales relatives à l'habitat et au logement, grâce à la contribution financière du Conseil Général et des collectivités locales, le Ministère du Logement, les professionnels du logement, les bailleurs sociaux, les organismes d'intérêt général, les représentants des usagers et des familles.

LA LOCATION

Vous êtes propriétaire bailleur

- ▶ Vous souhaitez mettre un logement en location. Quelles garanties prendre ? Connaître la fiscalité du bailleur ? Que faire en cas d'impayé ? Comment réagir et quelles procédures suivre ? Quelles aides pour améliorer le logement ?

L'Adil vous répond sur vos droits et vos obligations.

Vous êtes locataire

- ▶ Vos questions concernent le bail, le loyer, les charges, le dépôt de garantie, l'état des lieux, les réparations, des difficultés de paiement...

L'Adil vous répond sur vos droits et vos obligations.

L'ACCESSION A LA PROPRIETE

- ▶ Vous souhaitez devenir propriétaire ?

L'Adil répond à toutes vos questions sur le financement et les aides dont vous pouvez bénéficier (PTZ...), vous propose d'établir en toute neutralité un diagnostic de financement et vous conseille sur les financements adaptés à votre projet (prêt, prêt à taux zéro, aides diverses ...)

L'AMELIORATION DE L'HABITAT

- ▶ Vous souhaitez améliorer votre habitat, faire des économies d'énergie, connaître les aides financières et fiscales ?

L'Adil vous informe sur les subventions de l'ANAH, prêts aidés, éco-subvention, crédits d'impôts, aides locales....

LA COPROPRIETE

- ▶ Vous êtes copropriétaire et vous souhaitez obtenir des renseignements sur votre règlement de copropriété, les assemblées générales, les charges, les travaux....

L'Adil vous informe sur les règles régissant la copropriété, financements et aides aux travaux sur les parties communes...

VOUS SOUHAITEZ RENCONTRER UN CONSEILLER DANS VOTRE COMMUNE OU UNE COMMUNE PROCHE DE LA VOTRE

Les conseillers de l'Adil vous reçoivent sur rendez-vous à :

- o MONTPELLIER
- o AGDE - PEZENAS
- o CLERMONT-L'HERAULT - GIGNAC
- o SETE - FRONTIGNAN
- o LUNEL - MAUGUIO - LA GRANDE MOTTE
- o BEZIERS - MAUREILHAN - SERIGNAN - SERVIAN
- o LODEVE

NOUS CONTACTER ET PRENDRE UN RENDEZ-VOUS

En composant le 04 67 555 555 (Taper 3)
Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h15 à 17h

Sur notre site internet (www.adil34.org), vous trouverez des informations pratiques sur le logement (actualités législatives, notes juridiques, modèles de lettres, études socio-économiques...)

L'ADIL, C'EST AUSSI...

Une information juridique au téléphone :

- ✓ Du lundi au vendredi, de 9h à 12h30 et de 13h15 à 17h, composer le 04 67 555 555 (taper 1)

Une réception sans RDV pour les questions locatives :

- ✓ **A Montpellier (4 bis rue Rondelet) du lundi au vendredi de 9h à 12h30**
- ✓ **A Béziers (30 Avenue Gambetta) le mardi et le jeudi de 9h à 12h30**
- ✓ **A Sète (17 rue Pierre Sépard) le mardi de 9h30 à 12h30**

AGROPASTORALISME LES AVANCÉES DU PROJET

En ce début d'année 2017, le projet agropastoral entre dans sa finalisation. En effet, courant septembre la commune aura le plaisir d'accueillir sur son territoire, Madame **Uta Nowak et ses 150 brebis**, dans le cadre de son installation en tant que « Jeune Agriculteur ».

Pour rappel, depuis 2013, la commune de Castelnau de Guers, en partenariat avec l'Agglomération Hérault Méditerranée, a fait le choix d'agir sur les zones abandonnées et inexploitées de garrigues et sur les puechs enfrichés enserrant le village.

La commune souhaite vivement relancer la pratique pastorale afin **d'impulser une nouvelle dynamique d'entretien et de développement de son territoire**. Il est important, en ancrant l'élevage dans notre territoire, d'agir sur les paysages,

sur la réouverture de nos milieux naturels et de permettre de lutter plus efficacement contre les risques d'incendie.

L'intérêt de ce projet réside également dans la création et l'implantation sur notre commune **d'une nouvelle entité économique en lien avec le terroir**.

A ce jour, plusieurs diagnostics et études ont été menés. Un **diagnostic foncier** auxquels vous avez participé par votre implication en répondant aux questionnaires de mise à disposition, un **diagnostic pastoral** afin de mesurer les ressources pastorales sur le foncier mobilisable et des **expertises techniques** pour la construction d'un bâtiment d'élevage ont été réalisés.

Concernant le foncier, **une vingtaine d'îlots prioritaires ont été retenus** pour le passage et le parcage du troupeau. Cela représente, sur Castelnau de

Guers, une centaine d'hectares, pour 400 parcelles et 186 propriétaires. Ces propriétaires seront recontactés durant le premier trimestre 2017 par Julien Brun du bureau d'étude RURALIA, afin que les contrats d'engagement portant sur le foncier puissent être signés entre les parties.

Dans le cadre de sa compétence « agriculture », la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée a déposé un permis de construire pour la réalisation du bâtiment d'élevage sur une parcelle communale, en bordure de la Route d'Aumes, mise à disposition par la commune de Castelnau de Guers. Ce bâtiment de 640 m² comprendra **la bergerie, un hangar de stockage pour le foin ainsi qu'un local destiné à l'accueil du public**.





Photo : J-C Mithouard

JEUNES SAISONNIERS

Cette année encore, l'emploi de jeunes saisonniers pendant les deux mois d'été par la commune a suscité un vif intérêt. **Ils étaient 19 adolescents de Castelnau** à travailler sous l'égide des employés communaux pour les aider dans leurs missions quotidiennes.

La Journée des Associations du 4 septembre dernier a été l'occasion de les mettre en valeur pour les remercier de leur implication et les **féliciter de leurs premiers pas dans le monde du travail**.

INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES C'EST INDISPENSABLE POUR POUVOIR VOTER !



JE PEUX M'INSCRIRE sur les listes électorales de Castelnau de Guers :

Par  courrier



Dans ma mairie

Dès MAINTENANT et au plus tard le 31 décembre 2016

Pourquoi s'inscrire sur une liste électorale ?

Pour ne pas manquer les rendez-vous électoraux de 2017 ou d'éventuelles élections partielles qui seraient organisées dans votre commune ou votre département en 2017, vous devez être inscrit sur la liste électorale de votre commune. L'inscription sur les listes électorales est d'ailleurs obligatoire.

Cette inscription vous permettra également de recevoir votre carte d'électeur, sur laquelle figure l'adresse de votre bureau de vote.

Les prochains scrutins sont l'élection présidentielle des dimanches 23 avril et 7 mai 2017 et les élections législatives des dimanches 11 et 18 juin 2017.

Dans quel cas s'inscrire sur les listes électorales ?

Vous avez changé de domicile

Deux situations sont possibles si vous avez déménagé :

- si vous avez déménagé dans une nouvelle commune ou dans un nouvel arrondissement (Paris, Lyon, Marseille), vous devez effectuer une démarche d'inscription sur les listes électorales de votre commune d'installation.
- si vous avez déménagé dans la même commune, vous devez signaler ce changement d'adresse à la mairie. Celle-ci procédera à votre nouvelle inscription si vous êtes affecté à un nouveau bureau de vote. A l'inverse, si vous ne changez pas de bureau de vote, vous continuerez d'y voter en 2017.

Dans les deux cas, ces démarches doivent être effectuées au plus tard le 31 décembre 2016.

Vous venez d'avoir 18 ans ou vous aurez 18 ans avant l'un des deux scrutins prévus en 2017

Vous serez inscrit d'office sur les listes électorales de votre commune, sous réserve toutefois que vous vous soyez fait recenser auprès de votre mairie en vue de la journée « défense et citoyenneté ».

Vous n'avez donc pas de démarche particulière à effectuer auprès de votre mairie. Toutefois, si vous n'avez pas reçu de courrier de votre mairie vous informant de votre inscription, vous êtes invité à contacter votre mairie avant le 31 décembre 2016 afin de vérifier votre inscription.

Vous habitez à l'étranger et vous êtes inscrit sur la liste électorale de votre consulat mais vous souhaitez voter en France en 2017.

Dans ce cas, vous devez impérativement être radié de la liste électorale consulaire et vous inscrire sur la liste électorale de votre commune, avant le 31 décembre 2016. Pour tout renseignement, contactez votre consulat ou consultez le site internet du ministère des Affaires étrangères et du Développement international : **www.votezalettranger.gouv.fr**

Où serez-vous inscrit ?

- Vous serez normalement inscrit sur les listes électorales de votre commune de résidence.
- Si vous résidez provisoirement ailleurs qu'à votre domicile habituel (par exemple parce que vous étudiez dans une autre ville), vous pouvez demander à être inscrit sur les listes de la commune de ce lieu de résidence, à condition d'y séjourner de manière continue depuis le 31 août 2016.

Comment s'inscrire ?

Trois modalités d'inscription sont possibles.



Rendez-vous dans votre mairie avant le samedi 31 décembre 2016 aux horaires d'ouverture de votre mairie et munissez-vous :

- d'une pièce d'identité en cours de validité (carte d'identité, passeport) ou ayant expiré depuis moins d'un an au jour du dépôt de la demande;
- d'un document de moins de trois mois prouvant que vous êtes bien domicilié dans la commune ou y résidez depuis au moins six mois (par exemple, des factures de téléphone fixe ou d'électricité, votre avis d'imposition, des quittances de loyer...).



Il est également possible de s'inscrire par courrier en adressant à la mairie de sa commune le formulaire agréé disponible sur le site du ministère de l'Intérieur **www.interieur.gouv.fr/Elections** ou le site **www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N47**.

Le formulaire doit être accompagné impérativement d'une copie recto-verso d'une carte d'identité ou passeport en cours de validité ou ayant expiré depuis moins d'un an au jour du dépôt de la demande et d'un justificatif de domicile datant de moins de trois mois. Il doit parvenir à la mairie le samedi 31 décembre 2016 au plus tard, le cachet de la poste faisant foi.



Vous pouvez également demander votre inscription sur les listes électorales par Internet si votre commune est raccordée aux démarches en ligne. (Voir au dos).

Si vous n'êtes pas inscrit sur les listes électorales, vous ne pouvez pas voter.

RESIDENCE D'ARTISTE L'ARTISTE MEHDI MELHAOUI À CASTELNAU DE GUERS



*Mehdi Melhaoui devant son œuvre « Boat »
qui orne le jardin du musée Henri Prades (musée archéologique de Lattes)*

Mehdi Melhaoui est un artiste plasticien étonnant. Nous avons la chance de l'avoir dans nos murs pour une **résidence de 6 semaines à Castelnau de Guers**.

Ce qui fait la spécificité de son art tient, pour une part, dans ses origines culturelles. De père marocain et de mère allemande, vivant dans l'Hérault, Mehdi est à la fois le fruit d'un syncrétisme culturel et d'un tiraillement géographique. Son œuvre interroge sur les racines, sur les horizons tel celui de la Méditerranée qui sépare deux parties de lui qui ne tendent pourtant qu'à s'unir, sur les migrations humaines dont il est la concrétisation et qui prennent, de nos jours, un tour si dramatique. Aller de l'avant, mais regarder en soi, c'est-à-dire souvent derrière soi ; **l'horizon est bien souvent en nous**.

Mehdi Melhaoui interroge, mais

avec douceur, sans violence ni reproche. L'exil peut être beau, enrichissant, il suffit de trouver, en nous, l'exilé que nous sommes.

Mehdi travaille dans de nombreux pays, Allemagne, Maroc,... Mais il s'ancre semble-t-il dans notre région. Il œuvre largement ici, dans l'Hérault, comme au musée Henri Prades de Lattes où son « Boat » accueille les visiteurs, à Marseillan où la mairie lui a demandé de faire une résidence et pour laquelle il a créé « S11 » ou « la Vague » que l'on peut admirer au bord de l'étang.

Aujourd'hui, il est chez nous ; **il rencontre deux fois par semaine les enfants du centre de loisirs** (entretiens, ateliers pratiques,...).

Il est aussi disponible pour tous ! Soyez nombreux à aller le rencontrer près de la Place de la Mairie, dans l'ancienne caserne



des pompiers, il vous accueillera et vous invitera à regarder son travail, répondra aux questions que vous pourriez vous poser.

Vendredi 16 décembre, il placera l'œuvre qu'il aura réalisée à Castelnau sur la place de la mairie à partir de 16h. A cette occasion, un verre de l'amitié sera offert.

CULTURE, TERROIR ET VIN 2016



Le groupe Carré d'As porte bien son nom !



Une dégustation de produit du terroir très appréciée



Photos J-C Mithouard

Midi Libre.com

Midi Libre du 15/05/2016 - Par Jean-Claude Mithouard

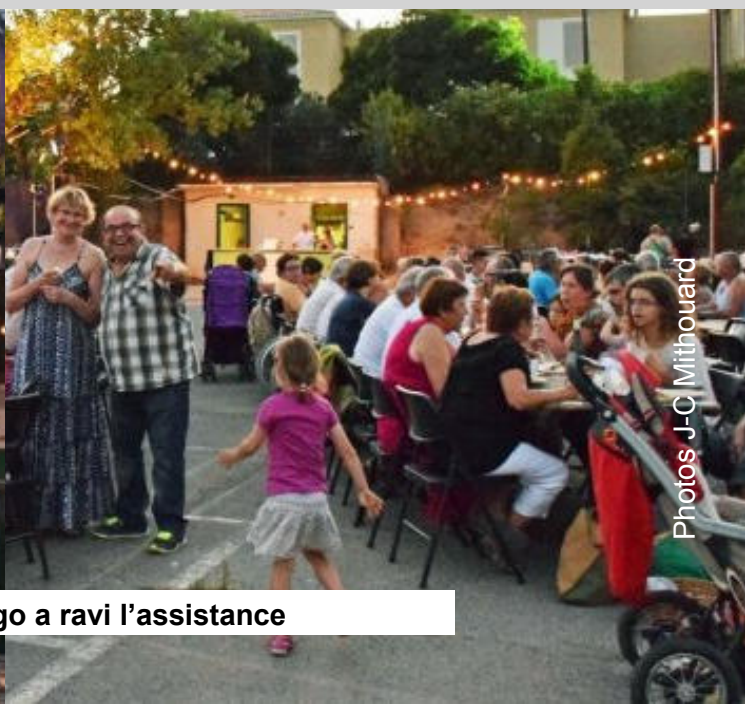
Beaucoup de monde pour cette 6eme édition de Culture, Terroir et Vin les 6 et 7 août.

Dès le samedi après-midi les amateurs de jazz approchaient la centaine pour assister au concert donné par le quartet Carré d'as dans la cour du château. Il s'agissait de connaisseurs qui saluaient les performances des musiciens par de fréquents applaudissements nourris. La dégustation des produits du terroir qui suivait a manifestement ravi les participants.

Mais le dimanche réservait d'autres surprises, les comédiens de la visite théâtralisée n'en croyaient pas leurs yeux, 80 personnes les ont accompagnés dans les rues du village avant d'assister à la sortie du Loup. La macaronade aux sons de Mundivago a séduit les 180 convives rassemblés devant la salle polyvalente dans une ambiance des plus conviviales.



Le groupe Mondivago a ravi l'assistance



Photos J-C Mithouard

OFFICE DU TOURISME PEZENAS VAL D'HERAULT

UNE VISITE GUIDÉE DU VILLAGE QUI VAUT LE DÉTOUR

Comme chaque année l'Office de Tourisme Pézenas Val d'Hérault organisait une visite guidée du village ouverte à toutes et tous. Pour y participer il suffit de se trouver le matin à 10h devant la mairie le jour J, la date est affichée dans le village.

Cette année, le 18 août a été retenu. Une vingtaine de personnes se sont présentées et ont été guidées par **Denis Nepipvoda et Christine Cathala**. Pour avoir un instant suivi

le groupe, j'ai pu me régaler du niveau de connaissance des intervenants ainsi que de l'écoute attentive des convives.

Pour terminer comme il se devait cette visite, le groupe était accueilli cette année par le **Domaine de la Mirande** sur l'espace Georges Brassens. Marie-Laure et Joseph Albajan ont présenté leur domaine, Joseph en compteur hors pair de l'historique pendant que Marie-Laure éclairait de son sourire la dégustation de leur production.

À voir et entendre l'assistance, il n'y a pas de doute, cette matinée est une réussite totale.

L'an prochain, un autre Domaine sera sollicité. Je vous engage à participer à cette visite, **vous ne le regretterez pas !**

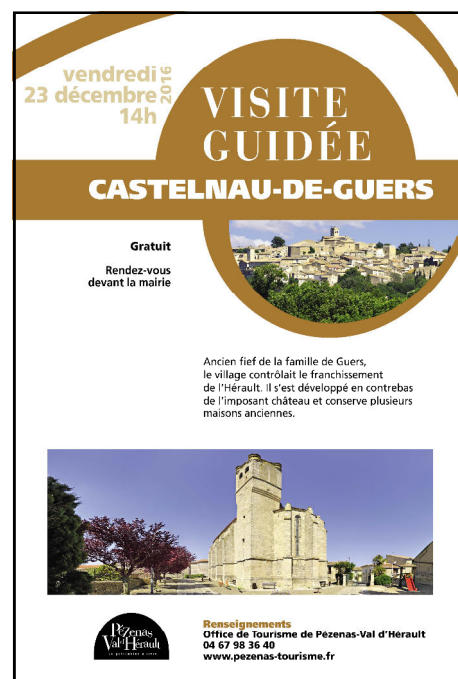
R. Cros



Prochaine visite :

**Vendredi
23 décembre**

**Départ 14h
devant la mairie**



FÊTE DE LA MUSIQUE

RETOUR SUR UNE SOIRÉE ÉCLECTIQUE !

Malgré un vent très perturbant la soirée animée par les groupes **Gata Negra** et **Les Malone's** restera longtemps dans les souvenirs ; la qualité des musiciens chanteuses et chanteurs qui se succèdent nous emporte tout autant que le spectacle vestimentaire du groupe **les Malone's** pourtant venu de l'est de la France et non d'Ecosse.

La **Gata Negra** nous entraîne sur les rythmes hispaniques que l'accordéon puis le piano du castelnaulais **Daniel**

Rouvrais survolent et mettent en valeurs, servi par l'extraordinaire voix de **Carmen** ainsi que la guitare de Dédé. Les textes choisis ne le sont pas au hasard, le féminisme est au rendez-vous et de très belle manière.

Les **Malone's** venus de très loin, nous gratifient d'une prestation anglo-saxonne de très bon niveau où l'humour prend toute sa place. Et quelle énergie !

Encore une fois Merci pour cette soirée d'une qualité exceptionnelle !





ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES (A.P.E.)

C'est après notre Festival Oc-
citan de Juin dernier, suivi du
Spectacle de fin d'année de l'école,
que nous nous sommes quittés
pour laisser place aux vacances
scolaires d'été.

La **rentrée scolaire 2016-2017** a débuté et les membres de l'Association de Parents d'Elèves ont été heureux de vous retrouver. Enfants et parents étaient bien au rendez-vous ce jeudi 1^{er} septembre. Il ne fallait surtout pas rater ce moment car c'était avant tout la rentrée scolaire ! Bien sûr l'APE se devait d'être présente devant ce beau monde pour apaiser les émotions de reprise des bancs scolaires. Et pas qu'un peu, puisque nous étions là pour partager le **petit déjeuner offert à tous**, petits et grands, que tous les membres de l'association avaient manifestement bien préparé.

Cet élan de solidarité, de disponibilité et d'amitié qui s'est créé au sein de cette association se maintient depuis plus de 2 ans maintenant. Et c'est dans

cet esprit-là que nos projets ambiteux, menés par des membres motivés et soudés, vont enrichir cette nouvelle année par un programme riche d'événements et de rencontres.

Nous avons pu nous retrouver bien

sûr pour **fêter ensemble Halloween** le samedi 29 octobre dernier. Nous vous avons réservé une soirée à thème, pleine de surprises surtout.

Puis est arrivé le samedi **26 novembre**, avec un événement que nous réitérerons puisqu'il eut un réel succès l'an dernier, et que nos enfants ont attendu avec impatience : « **La Boum pour Enfants** ». Cette année encore, le succès ne s'est pas démenti.

Beaucoup d'idées, de projets sont en cours de réalisation, c'est avant tout pour cette jeunesse du village, les enfants de l'école et du centre de loisirs que nous sommes tous fiers de cette association qui sait divertir vos enfants et être à votre écoute.

Merci encore à tous les membres et les bénévoles qui savent nous suivre, nous soutenir au quotidien et nous accompagner pour un seul but : **nos enfants !!**

A très vite.

Le Président Arnaud Ozeray

Midi Libre.com

Midi Libre du 29/11/2016
Par Jean-Claude Mithouard

Une boum survoltée à Castelnau de Guers

La boum des enfants du 26 novembre organisée par l'Association des parents d'élèves n'avait rien à envier à celles des adultes.

Une salle enfumée, des lumières et des sons aux goûts des 45 enfants présents et surtout le rythme des musiques d'aujourd'hui avec entre autres Kendji, Sia, Maître Gims, Soprano, sans oublier pour les plus petits La chenille, La danse des canards, tout était réuni pour assurer le succès de la soirée. A la platine le DJ qui n'était autre que le président de l'APE lui-même, se démenait tandis que Ségolène maquillait les petits.

Jeux et danses garçons contre filles ont su séduire, tout cela dans une magnifique ambiance. Fort heureusement les membres de l'APE avaient préparé un goûter qui leur a permis de reprendre des forces au cours des 3 heures de danses acharnées.





Le 1er septembre 2016, l'AG de l'Association pour la Défense de l'Environnement des Paredous (A.D.E.P.) a voté sa **dissolution**.

Faisant suite à **Castel Citoyen** (2000-2004), elle a, jusqu'à ce jour, mené une **action continue contre l'éolien industriel**. Elle a gagné le 10 février 2004 au tribunal de Montpellier puis en 2008 à la cour d'appel de Marseille la suppression du projet de construction de 11 éoliennes industrielles de 120m de hauteur sur le plateau des Paredous. Cette victoire, c'est celle de tous ceux qui ont impulsé l'action :

- **D'abord le Conseil d'Administration** : sous la Présidence de Gilles Cambie, avec Philippe Matte, Margueritte Genieys, Danielle Besse, Gérard Troude, Pierre Malavieille, Umberto Guida, François Guiraud, Pascal Clement).

- **Le Maire Jean-Charles Sers et son Conseil Municipal** qui ont voté le premier jour de leur prise de fonction un arrêté municipal interdisant les éoliennes industrielles sur le territoire de la commune.

- **Gilles Cambie** qui a centralisé toutes les données pour établir une contre étude d'impact et une contre enquête publique. Ces rapports ont mis en lumière les erreurs et les omissions contenues dans les documents présentés par Energie Nouvelle (nuisances sonores, impact paysager, impact sur la flore et la faune, sur l'agriculture, l'hydrologie, les fréquences radioélectriques, la santé des riverains).

Ils ont été les outils de la défense. La mobilisation de la population a conforté leurs analyses.

> 20000 tracts distribués dans les boîtes aux lettres, sur les marchés ;
> 1197 signataires de notre pétition ;
> envoi au Préfet d'une lettre personnelle pour 247 familles de Castelnaud et Aumes ;
> Intervention à l'Assemblée Nationale de 17 députés et sénateurs.

La SPN de Pézenas, l'ASPAHC, les habitants du Clos St Aubin à Aumes se sont mobilisés ainsi que :

- La Confédération Paysanne, l'association des chasseurs et propriétaires de Montagnac et Castelnaud de Guers, le syndicat des Apiculteurs de l'Hérault, L'UPPO, l'Union des professionnels de l'Olive de l'Hérault ;

- Les caves coopératives de Castelnaud de Guers, Pomerols, Montagnac, les Coteaux du Languedoc, les Grés de Montpellier, les 15 domaines viticoles de Castelnaud, Aumes et Montagnac, la Grange des Prés, la Seigneurie du Peyrat, l'Abbaye de Valmagne ;

- Les domaines résidentiels ou touristiques : Montplaisir, les Héraillies, Piquetalen, le Prieuré de ST Martial à Alignan du Vent, Saint Siméon à Pézenas, l'Hortevielle à Montagnac ;

- Les interventions de scientifiques attachés au laboratoire de la lithosphère CNRS Montpellier, Géologie Montpellier 2, Génie rural des eaux et forêts, Recherche génétique et amélioration des plantes Montpellier, ENS optique, centre des hautes études de l'armement, docteurs en biologie des organismes, ingénieurs hydraulique ;

- La prise de position de 7 médecins Piscénois ;

- L'intervention du SCRE rapprochement Entreprise et du Groupe médical Cap Santé ;

- Les Scientifiques, médecins généralistes, groupe Cap Santé (avec la prise de position de 17 chirurgiens et médecins), le laboratoire de Montpellier ;

- Le tourisme avec les Logis de France, les Châteaux de France, les gîtes ruraux ;

- Les associations de chasseurs, de vélo tourisme, de randonnée ;

L'ADEP a multiplié les interventions auprès de la presse régionale et des radios locales. Rassemblés autour d'un seul objectif, tous les intervenants ont permis le rejet du projet par le Tribunal Administratif de Montpellier.

Le 10 août 2004, le Préfet Monsieur Idrac signe le refus des permis de construire.

Les Eoliens ne s'avouent pas vaincus. Ils font appel au niveau du T.A. de Marseille. Une fois de plus les adhérents se mobilisent, les caisses de l'ADEP sont vides. Un appel aux dons permet la nouvelle préparation des documents administratifs, le paiement de notre avocat et la victoire définitive par le rejet de l'appel par le tribunal de Marseille le 14 décembre 2008.

L'ADEP a atteint son objectif initial. Bravo à tous ceux et à toutes celles qui, à un moment ou un autre, ont contribué à ce résultat.

Depuis, l'ADEP s'est voulue **vigilante sur l'évolution de l'éolien**. La politique énergétique est devenue très complexe, constamment modifiée avec un seul objectif : favoriser l'implantation de l'éolien et l'enrichissement des industriels au détriment des usagers. La Fédération de l'Environnement Durable, Vent de Colère au niveau national, L'EPAW au niveau international fédèrent des milliers d'associations qui, comme l'ADEP, combattent des projets locaux. Elles aident les petites associations et parallèlement font connaître les mécanismes qui permettent la **ponction des fonds publics vers les intérêts privés, les conséquences écologiques, l'impact économique et sanitaire sur la population**.

Un énorme mouvement impulsé par ces fédérations, relayé par internet, permet à chacun l'intervention et l'information en temps réel. Dans notre région, 43 associations défendent le Parc Régional du Haut Languedoc, l'Aveyron et de nombreux autres sites. Ils se sont regroupés en collectif. Leurs actions sont ciblées et efficaces, toutes les aides sont les bienvenues.

En coordonnant les actions et en transmettant aux services et aux personnalités concernés les informations complémentaires, **l'ADEP a tout simplement permis aux Castelnaudais de choisir leur environnement**. C'est pour continuer dans cette orientation que ses adhérents ont fait don de leur solde à la FED.

Jacqueline Cambie



BACOTA DANSE DU MONDE



L'association Bacota Danse du Monde propose pour la saison 2016-2017 des **cours de découverte sur différents thèmes de danse.**

Pour les adultes, le travail sera basé sur **la souplesse des articulations, la coordination, l'équilibre, le cardio, le renforcement musculaire, l'orientation, le déplacement dans l'espace et le rythme.**

Les cours seront donnés par une professionnelle diplômée.

Soyez curieux ! Venez découvrir !

ADULTES (à partir de 15 ans) le nombre de participants n'est pas limité

JOURS ET DATES	HORAIRE	THEMES	PRIX
jeudi le 13 octobre 2016	19h à 20h30	DANSE AFRICAINE	5 euros La séance
jeudi le 10 novembre 2016	19h à 20h30	DANSE D'EXPRESSION DU CORPS	
jeudi le 8 décembre 2016	19h à 20h30	DANSES LATINES	
jeudi le 12 janvier 2017	19h à 20h30	BODY SHAKE (twerk)	
jeudi le 23 février 2017	19h à 20h30	DANSE URBAINE (basé sur une chorégraphie)	
jeudi le 9 mars 2017	19h à 20h30	DANSE SPORTIVE (cardio, renfo musculaire et impact)	
jeudi le 20 avril 2017	19h à 20h30	DANSE AFRICAINE	
jeudi le 11 mai 2017	19h à 20h30	DANSE D'EXPRESSION DU CORPS	
jeudi le 8 juin 2017	19h à 20h30	DANSE SPORTIVE (cardio, renfo musculaire et impact)	

LES COURS AURONT LIEU A LA MAISON DU PEUPLE A CASTELNAU DE GUERS

Pour les enfants, le travail sera basé sur **la coordination, l'équilibre, le déplacement dans l'espace, le rythme et l'imaginaire.**

Pour les enfants, inscription au 07 53 52 61 35

LES ENFANTS (de 8 ans à 15 ans) l'inscription doit se faire pour chaque cours et le nombre est limité aux 15 premiers inscrits

JOURS ET DATES	HORAIRE	THEMES	PRIX
mercredi le 12 octobre 2016	15h30 à 17h	DANSE AFRICAINE, DANSE D'EXPRESSION DU CORPS, DANSE URBAINE	2 euros La séance
mercredi le 9 novembre 2016	15h30 à 17h		
mercredi le 7 décembre 2016	15h30 à 17h		
mercredi le 11 janvier 2017	15h30 à 17h		
mercredi le 22 février 2017	15h30 à 17h		
mercredi le 8 mars 2017	15h30 à 17h		
mercredi le 19 avril 2017	15h30 à 17h		
mercredi le 10 mai 2017	15h30 à 17h		
mercredi le 7 juin 2017	15h30 à 17h		

LES COURS AURONT LIEU A LA MAISON DU PEUPLE A CASTELNAU DE GUERS



PAROISSE ST ROCH EN PISCENOIS, PAROISSE NOTRE DAME DU VAL D'HERAULT

Au moment où les familles planifient les activités des enfants et où nous avons repris les inscriptions en catéchèse, nous espérons que plus d'enfants rejoignent nos équipes. Nous voulons donner aux parents et aux enfants une image dynamique de la catéchèse. **Ensemble rele-
vons ce défi !**

Heureux d'être les compagnons de route dans la foi de tous les enfants, même ceux qui viennent à reculons...

Les rencontres se dérouleront à la Maison Paroissiale, 19 rue Henri Reboul à Pézenas.

- **CE1 : la première a eu lieu le mardi 4 octobre de 18h15 à 19h15**

- **CE2 et CM1 : tous les mardis de 17h30 à 19h**

- **CM2 : un samedi sur deux à partir du 1er octobre de 10h30 à 12h**

La Messe de Toussaint s'est tenue à Castelnaud le mardi 1er novembre.

Renseignements : Joséphine Cauquil 07 81 13 36 81 / Maison Paroissiale 04 67 98 16 35

L'Organisation de la Catéchèse



Paroisse St Roch en Piscéniois : Adissan, Castelnaud, Caux Fontès, Montblanc, Nézignan, Nizas, Pézenas, Tourbes, Valros
Paroisse ND du Val d'Hérault : Aumes, Cazouls d'Hlt, Lézignan la Cèbe, Montagnac

MAISON PAROISSIALE 19 rue Henri Reboul - 34120-PEZENAS
Tél. 04 67 98 16 35 AUMONERIE Le Phare 21 rue Henri Reboul - PEZENAS
stjean.pezenas@club-internet.fr www.catholique-pezenas.ccf.fr



NOTRE VOYAGE DANS LA PROVINCE DE GÉRONE

À nouveau un voyage sympathique avec le 3ème Age de notre village !

Nos voyages nous emmènent souvent en Espagne mais sont toujours différents.

Cette fois, nous avons découvert : les **jardins botaniques magnifiques de la Costa Brava**, proche de l'hôtel où nous logions à la Plaza d'Aro avec la mer à nos pieds... Nous sommes passés de la distraction à l'admiration dans un **château médiéval particulier** où nous avons beaucoup ri avec un repas original accompagné de chevaux et suivi d'un spectacle de Flamenco de grande qualité.

Nous faisons chaque jour des visites différentes dont une découverte des **caves étonnantes de Codorniu** avec son petit train sous terre. Puis ce fut un retour joyeux

avec un animateur dans le car qui nous a bien amusés avec ses chansons et ses histoires.

Cette fois encore tout fut réussi ! Nos organisatrices peuvent être félicitées !!

Autres sorties d'une journée :

Le 9 juin, les adhérents sont allés visiter l'**Abbaye de Saint-Genis des Fontaines** (ancien monastère bénédictin) et l'après-midi nous avons vu les **tortues dans la Vallée des Tortues** (Pyrénées Orientales).

Pour finir la saison, le 29 juin, tous ont embarqué sur une péniche pour remonter les **9 écluses du Canal du Midi** jusqu'à Colombiers où nous attendait un bon repas. La journée s'est terminée par la visite de la Cathédrale de Béziers.

A bientôt pour de nouvelles promenades !



COUSIDO DE PLEG À PLEG

Après un été torride, l'association "Cousido de Pleg à Pleg" a repris ses activités le mardi 13 septembre 2016 dans la bonne humeur aux heures habituelles.

ATELIER CRÉAS PASSIONS



Notre atelier couture reprendra ses habitudes créatives tous les samedis de 8h20 à 10h20 et de 10h30 à 12h30. Et notre Café tricot aura lieu en période hivernale chaque jeudi soir.

Pour tous renseignements contacter Magali au 06.50.00.94.84



ALRANQ

*Jouerie du
Pays
d'Adissiatz*



Le « Cercle Occitan Joseph Michel »
vous invite à la veillée

MARDI 06 DÉCEMBRE
19H - MAISON DU PEUPLE

Petite restauration : assiettes garnies et buvette

Dintrada al Capèl

La saison 2016-2017 a bien commencé et il nous faut désormais parler de l'avenir. Toutefois regardons auparavant les résultats de la précédente.

Les sections traditionnelles du Club ont très bien fonctionné avec une **Gym douce** toujours au top grâce à Marie-Claude.

Une section **danse enfants et adultes** en pleine expansion où Sabrina a emmené ses élèves jusqu'à un Gala très réussi.

La pratique du **Qi Gong** attire de plus en plus de fans à travers un remarquable travail de Chantal et Maryse.

Le **tennis de table adulte et le badminton** ont plus de difficultés à s'implanter mais grâce à la ténacité et à la passion de Gilles, Daniel et Xavier, tous les espoirs sont permis pour 2017.

L'atelier "**Pêche & Nature**" a pris son envol et les cours de Gilles portent leurs fruits, on a pu s'en rendre compte lors de différentes sorties comme l'ouverture de la truite dans les hauts cantons, les sorties au Salagou ou à l'étang fédéral de Pouzols.

Pour la 1ère fois depuis longtemps, nous avons réussi à fidéliser un groupe conséquent de **pétanqueurs** qui nous ont suivis d'abord le samedi après-midi, puis à partir de juin le vendredi soir. Cela nous a permis cette année d'envisager des prises de licences au club et des concours ou-

verts sur l'extérieur. Ce succès est dû en grosse partie à une super ambiance où se mêle toute la famille et à l'assiduité de Jean-Daniel qui a donné beaucoup à cette section.

Comment terminer cette saison sans parler de la fierté du Club et je l'es-père du village : **Notre équipe de Tambourin !!!**

22 matchs :

3 défaites, 19 victoires, 1 défaite contre un club de ligue 1 en 1/8ème de coupe de France, 1 place de finaliste en coupe de l'Hérault, 1 titre de Champion de l'Hérault et 1 montée en division supérieure du championnat de ligue.

Qui dit mieux ???!

Un grand merci à Daniel, Jean-Pierre, Romain, Nicolas, Guilhem, Quentin, Thibaut et aux entraîneurs JP et Belou.

Nous avons bien sûr assuré quelques manifestations diverses telles que : **concours de pétanque** (Noël, 1er mai, 14 juillet...), participation au **Téléthon**, **repas de la St Valentin**, **sortie au ski**, etc. L'ensemble de ces animations et manifestations nous permet de penser que cette année a été une réussite. Maintenant, l'avenir ! Nous avons maintenu toutes nos sections et tentons de les améliorer, d'en créer de nouvelles également comme le **Kempo** avec un professeur diplômé, au moins une **sortie à la patinoire**, une **journée VTT**, etc.

Il y a aussi le retour de **l'initiation au sport et la découverte des sports** avec Elie que nos enfants côtoient déjà à l'école, la reprise des **soirées Belote** depuis le 7 octobre dernier.

Le prix des sections augmente en moyenne de 2 à 3% à l'année (environ 4€). Nous voulons avant tout que chacun puisse trouver au travers du club une occupation sportive, ludique et peu onéreuse.

Le Club Omnisports Castelnaulais souhaite passer avec vous une saison 2016-2017 sportive et cordiale.



SAISON		2016-2017		moins de 13 ans : 8€ ADULTES : 16€ carte de soutien : 20€		
minimum/section 10 élèves	la Carte du Club est obligatoire pour toutes activités					
		(assurances)				
Activités	Public	jours & horaires	Intervenants	Lieu	Tarifs	Débuts
GYM DOUCE	Adultes Séniors	Lundi 16h15-17h15	M CL. SOULIE	Polyvalente	104 €	lundi 19 sept
GYM DOUCE	Adultes Séniors	Jeudi 14h30-15h30	M CL. SOULIE	Polyvalente		
QI GONG	Adultes Séniors	Lundi 10h-11h	Ch. SEVIN	Polyvalente	104 €	lundi 19 sept
QI GONG	Adultes Séniors	jeudi 10h-11h	Ch. SEVIN	Polyvalente		
Tennis de Table	poussins-benjamins	Lundi 17h30-18h30	G. SANTOS	Polyvalente	60 €	lundi 19 sept
Atelier Pêche-Nature	tout public	Jeudi 17h30-19h/15 jours	G. SANTOS	salle du COC	6€/séance	Jeudi 22 sept
KEMPO KME	à PARTIR de 14 ANS	Lundi 19h30-21h	Ph. BRUYNWYCK	Polyvalente	100 €	lundi 19 sept
KEMPO KME	à PARTIR de 14 ANS	Jeudi 19h30-21h	Ph. BRUYNWYCK	Polyvalente	& Licence FFKDA	
Danse enfants	3-5 ans	Mercredi 17h15-18h15	S.ALLEMAND	Polyvalente	93 €	Mercredi 21 sept
Danse pré-Ados	6-12 ans	Mercredi 18h15-19h15	S.ALLEMAND	Polyvalente	93 €	Mercredi 21 sept
Danse Ados	ados	Mercredi 19h15-20h15	S.ALLEMAND	Polyvalente	103 €	Mercredi 21 sept
Danse adultes	Adultes	Mercredi 20h15-21h15	S.ALLEMAND	Polyvalente	103 €	Mercredi 21 sept
Initiation aux Sports psychomotricité Equilibre-Souplesse	3 à 6 ans	Mardi 17h30-18h30	Elie TRENQUIER	Polyvalente	90 €	Mardi 20 sept
Découverte du Sports athlétisme-course-hand-foot-gym	6 à 12 ans	Mardi 18h30-19h30	Elie TRENQUIER	Polyvalente	90 €	Mardi 20 sept
BADMINTON	TOUT PUBLIC	Jeudi 18h-19h30	X. ROQUE	Polyvalente	60 €	Jeudi 22 sept
TAMBOURIN	poussins-benjamins	A DEFINIR	JP. BOSQUIER	Terrain COC	45 €	A DEFINIR
TAMBOURIN	cadets	A DEFINIR	D. ROUVRAIS	Terrain COC	45 €	A DEFINIR
TAMBOURIN	juniors-seniors	A DEFINIR	JC. BELHOUARI	Terrain COC	60 €	A DEFINIR
PETANQUE	tout public	A DEFINIR	JD. SENEGAS	Terrain COC		A DEFINIR
ACTIVITES PONCTUELLES	tout public	Sortie Pêche - sortie VTT	Soirée Patinoire	Journée SKI		A DEFINIR

L'ATTRAPE-LIVRES



BILAN ESTIVAL

Notre participation au weekend occitan début juin n'a pas rencontré le succès prévu : un coin lecture pour enfants, l'éditeur Jorn qui proposait des livres en occitan et une lecture à haute voix. Sans doute les fortes chaleurs et la pléthore d'activités ont dissuadé le public ?

On retient cependant de cette manifestation une idée pour l'an prochain : **des siestes littéraires à l'ombre des arbres !**

Notre **AG** s'est déroulée mi-juillet en petit comité. Le bilan annuel est positif ainsi que la partie économique : **la quasi totalité de nos animations attire du monde et nous permet de financer d'autres projets.**

Malgré cela, les collectes de dons de livres sont suspendues car notre armoire est assez chargée ainsi

que le local.

Nous proposons cette année **l'heure du conte**, des ateliers créatifs, un **gros évènement au printemps** comme l'an passé pour le café poésie.

Nous avons à l'heure actuelle 28 adhérents. La liste est non exhaustive pour ceux qui sont intéressés ! **La cotisation ne change pas : 5€ à l'année.**

Le **forum des associations** qui s'est tenu le 4/09 (là aussi sous une chaleur écrasante) auquel nous avons participé pour la seconde fois, a été l'occasion de discuter avec le public et de donner des informations sur notre association. Nous avons aussi innové en faisant venir **Robert Jaeger pour la lecture d'un conte inédit de sa production.**

Pour plus d'infos, pour adhérer, nous contacter :

> bibderues-castelnau@gmx.fr

> 06 29 85 07 91

> **Page Facebook de L'Attrape-Livres**



La biblio thérapie à portée de tous !!!

Vous souhaitez des conseils de lecture, vous voulez vous remettre à lire, vous avez besoin d'aide pour lire, ou tout simplement pour discuter des bienfaits des livres, n'hésitez plus !!



Libraire, bibliothécaire bénévole, grande lectrice, je vous rencontre à domicile pour des entretiens personnalisés ou pour animer des ateliers en groupe.

Devis adapté à chacun.

Me contacter par mail ou par téléphone :

✉ : stephycan@outlook.fr

☎ : 06*29*85*07*91

L'attrape-livres organise un atelier graff autour de Noël avec Julie, spécialiste des arts de la rue.



Mercredi 14/12 de 14h30 à 16h

Salle attenante à la mairie

Sur inscriptions jusqu'au 7/12 :

par mail : bibderues-castelnau@gmx.fr

par téléphone : 06 29 85 07 91

Attention places limitées et âge minimum 6 ans

Tarif 2€ (matériel fourni et bonbons prévus!!)

L'ATTRAPE-LIVRES - Agenda 2016/2017

**** 14 Décembre 2016 ****

Atelier graff autour de Noël - salle attenante à la mairie

**** 11 Janvier 2017 ****

Heure du conte 2ème séance - salle attenante à la mairie

**** 17 Mars 2017 ****

Café littéraire - Maison du peuple

**** 26 Mai 2017 ****

Sieste littéraire en plein air

**** 22 Juin 2017 ****

Sieste littéraire en plein air

**** 29 Septembre 2017 ****

Fête des 2 ans en plein air

LES ROSSES MOUSTIQUES, bilan et perspectives

La saison 2016 des Visites Théâtralisées « Du Temps des Fées et des Marquis » s'est terminée en beauté lors des journées du patrimoine avec une affluence record. **On a compté jusqu'à 110 visiteurs !**

Anciens et nouveaux Castelnaulais, visiteurs des villages voisins et derniers touristes ont apprécié la visite du village ainsi que les nouvelles saynètes où se mélangent la petite et la grande histoire, la réalité et l'imaginaire. Les Visites ont accueilli cette année de **nouveaux participants** et une **visite de l'église** a été ajoutée au circuit,

grâce à la gentillesse de Rachel.

Tout au long de l'été, les visites ont donné l'occasion aux nouveaux venus de déguster les **vins des caves vinicoles de Castelnaud** et la dernière représentation s'est terminée par un vin d'honneur offert par la mairie à la Maison du Peuple où se tenaient les expositions de l'ASPAHC.

La comédie **Ainsi Soient-Elles** a fait sa rentrée pour le plaisir de nouveaux spectateurs avec les représentations du 17 septembre à Montagnac, du 25 septembre à Saint André de Sangonis et du 8 octobre à Loupian.

Changement de programme...

> **Dimanche 4 décembre à Castelnaud de Guers (Téléthon) : représentation annulée.**

Nous avions prévu de revenir à Castelnaud où nous avons donné notre première représentation en juin 2015 (mais depuis nous nous sommes améliorés!). Cela devait se faire le 4 décembre pour le téléthon mais une actrice est finalement indisponible pour raison de santé. Nous ne pouvons pas la remplacer et avons décidé d'annuler cette représentation. Mais ce n'est que partie remise !

Pour des informations plus détaillées en temps réel, rejoignez-nous sur notre site :

<http://theatre-castelnaud.wix.com/rossesmoustiques>

Les visites théâtralisées en images - photos de Marie-Claire Tolini



Le Loup et ses musiciens ont parfois accompagné les visites



LE LOUP ET LA FÉE DE CASTELNAU DE GUERS

Cette année 2016 a été pour l'association et pour l'animal totémique une **année très enrichissante, riche de rencontres et de plaisirs.**

Ainsi le Loup, la Fée et ses musiciens ont répondu à plusieurs invitations, dans et hors département : à **Loupian** lors d'une rencontre d'animaux totémique à Pomerols pour baptiser leur totem « le Rhynchite », à Béziers pour la Feria, et à Castelnaudary pour la clôture de Total Festum.

Sans oublier les sorties Castelnaulaises et notamment celle du 12 novembre, la toute première « **Fête du Loup** », qui a sans conteste remportée un franc succès auprès de tous. Pas moins de 200 personnes venues accompagner votre totem dans les rues du



village au son des fifres et des tambours, un encouragement bienvenu pour les musiciens et les porteurs qui ne pourront que se réjouir davantage d'aller représenter le village lors des prochaines sorties.

L'association est ouverte à tous. Vous pouvez apporter votre soutien au Loup et à la Fée de Castelnaud de Guers en devenant membre bienfaiteur de l'association ou membre

actif en venant jouer de la musique avec nous ou porter l'animal.

Nous vous donnons rendez-vous pour l'aubade qui aura lieu le dimanche de la fête votive.

LES CHATS LIBRES DE CASTELNAU DE GUERS



Notre association poursuit ses activités. Depuis le début de l'année 2016 :

- 5 mâles et 5 femelles ont été stérilisés grâce aux dons et ventes diverses (vide greniers, confitures, sacs).
- 2 chats errants ont été soignés chez le vétérinaire et adoptés.
- 5 chatons de 2 mois ont trouvé des familles d'adoption.

Notre assemblée générale annuelle est ouverte à tous ceux qui souhaitent des informations sur nos activités. Elle permet un dialogue et des échanges afin d'améliorer des situations diverses.

Nous invitons également, sur les terrains de capture, ceux qui veulent voir la réalité et les difficultés de notre travail. Nous remercions d'ailleurs, tous les bénévoles qui nous signalent les chats errants et procè-

dent à leur capture. Un grand merci aussi aux familles d'accueil.

Le bureau de l'association

Consultez notre page facebook « les chats libres de Castelnaud de Guers »

Tel : 07 61 04 48 95 ou 04 67 21 67 55



ARTS AU CHÂTEAU DE GUERS

L'association Arts au Château a repris ses activités depuis le jeudi 1er septembre sous la houlette de Michel Belegou, ces cours du jeudi sont complets.

Carine Caroul anime l'atelier du mercredi avec les enfants à partir de 14h.

Les cours avec **Maryse Demarets (Mick) du mardi de 17h30 à 20h** ont repris le mardi 4 octobre. Si vous désirez des infos, vous pouvez appeler Delphine au 04 67 98 19 75.

Tous les mercredi apres midi
à Castelnaud

Atelier d'Arts plastiques

Enfants
Ados



Cours : à l'atelier de l'association Arts
au Chateau de Guers (caveau cave coopérative)

à 14h00

Contact: 04.67.09.90.28 / 06.87.46.00.26
email: carine.caroul@bbox.fr



Naissances



Bienvenue à

Maxime DE NATTES CAUQUIL

Raphaëlle SENEGAS

Mariages



Toutes nos félicitations
et tous nos vœux de bonheur à

**Isabelle CALABRO
et Robert REY**

**Bérengère AHOUNOU
et Fabien CAYLA**

Décès



Monsieur le Maire et son
Conseil Municipal présentent leurs
plus sincères condoléances aux
familles de

Enrique TARAZONA

René MARTINEZ

Clovis GUY

Bruno BALICE

Jeannine DAUTEL

épouse CONSTANS

Jean BUSSIÈRE

Jean BOURDET

Paulette BERCUNCES

Jean LIOS

PROFESSIONNELS DE SANTÉ

- ⌘ **JEAN Georges, médecin généraliste** : 3 pl Mairie, **04 67 90 76 28**
- ⌘ **RAYMOND-LAURÈS Françoise, psychologue** : 5 pl Jeu de Ballon , **04 67 90 75 03**
- ⌘ **MICHEL Sylvie, psychologue, psychologue holistique, hypnose** : 22 rue du Peyral, **04 67 98 37 86**
- ⌘ **DEBAYLE Martine, orthophoniste** : 7bis Avenue des Sautarochs, **04 67 31 47 07**
- ⌘ **SUCHET de RUS Sabrina, développement personnel et Hypnothérapeute** : 1 rue des Oliviers, **07 81 30 76 75**

ADMINISTRATIONS

MAIRIE

Du lundi au vendredi :
9h00 - 12h00 / 16h00 - 18h00

Samedi matin : permanence des élus de 9h00 à 12h00.

Tel : 04 67 98 13 61

Fax : 04 67 98 09 38

En cas d'urgence :
06 38 65 13 04 (Maire)

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Du lundi au samedi : 9h30 - 12h00

Tel : 04 67 93 83 96

ACCUEIL DE LOISIRS

De 7h30 à 18h00

Tel : 04 67 30 29 59

GENDARMERIE PÉZENAS

Tel: 04 67 98 13 65

Contacter votre mairie - De nouvelles adresses mails et lignes directes ont été créées pour joindre les différents services de la Mairie de Castelnau de Guers :

Martine LAHOZ : finances@castelnau-de-guers.com / 04.67.98.16.93

Marion RUBIO : accueil@castelnau-de-guers.com / 04.67.98.13.61

Claudia WEICHERT : urbanisme-elections@castelnau-de-guers.com / 04.67.98.16.94

NUMÉROS UTILES

EDF – GDF (standard) : 0 810 00 34 34

EDF (Sécurité dépannage) : 0 810 333 334

GDF (Sécurité dépannage) : 0 810 433 134

GrDF (urgence) : 0 800 47 33 33

GrDF (projet) : 09 69 36 35 34

LES COMMERCE AMBULANTS

Petit marché le mercredi matin :

- Primeur producteur fruits et légumes Jauffret
- Chevalin de Pézenas
- Huîtres moules coquillages poissons de Mèze
- Aligot charcuterie d'Auvergne

Le vendredi matin : volailler du Lauraguais



PERMANENCE SICTOM



M. Jean Léon du SICTOM vous recevra en mairie lors de sa prochaine permanence le mercredi 13 décembre de 9h à 12h.

En attendant, pour toutes les questions relatives à la gestion des déchets (collectes, conteneurs, etc...), contactez le 04 67 98 45 83



→ AGENDA

DECEMBRE 2016

DECEMBRE 2016

- Samedi 03/12 : 30^{ème} ANNIVERSAIRE DU TÉLÉTHON > CONCOURS DE BELOTE** (C.O.C. - 14h - Maison du Peuple)
- Dimanche 04/12 : TÉLÉTHON > CONCOURS DE PETANQUE 1 ADULTE - 1 ENFANT** (C.O.C. - 9h - Boulodrome) / **LOTO DES ASSOCIATIONS + TOMBOLA** (17h - Maison du Peuple)
- Mardi 06/12 : VEILLÉE OCCITANE** (Cercle Occitan - 19h - Maison du Peuple)
- Dimanche 11/12 : ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 3^{ème} AGE**
- Mercredi 14/12 : ATELIER GRAFF AUTOUR DE NOËL** (L'Attrape Livres - 14h30 Salle attenante Mairie)
- Vendredi 16/12 : SORTIE AU PERTHUS (3^{ème} Age) / RESTITUTION RÉSIDENCE D'ARTISTE - MEHDI MELHAOUI** (16h - 19h Place de la Mairie. Verre de l'amitié)
- Samedi 17/12 : MARCHÉ DE NOËL / DÉBUT DES VACANCES SCOLAIRES**
- Dimanche 18/12 : LOTO** (Castelnau en Fête - Maison du Peuple)
- Vendredi 23/12 : VISITE GUIDÉE DU VILLAGE** (O.T. Pézenas Val d'Hérault - Départ 14h devant la Mairie)
- Samedi 24/12 : CONCOURS DE PÉTANQUE DE NOËL** (C.O.C. - Boulodrome)
- Dimanche 25/12 : JOYEUX NOËL !**

JANVIER 2017

JANVIER 2017

- Dimanche 1er/01 : SAINT SYLVESTRE**
- Mardi 03/01 : RENTRÉE SCOLAIRE**
- Dimanche 08/01 : GALETTE DES ROIS (3^{ème} Age - Maison du Peuple)**
- Mercredi 11/01 : L'HEURE DU CONTE** (L'Attrape Livres - Salle attenante Mairie)
- Vendredi 13/01 : VOEUX DU MAIRE À LA POPULATION** (18h - Maison du Peuple)
- Vendredi 20 - Mercredi 25/01 : FÊTE VOTIVE DE CASTELNAU DE GUERS !!**

FEVRIER 2017

FEVRIER 2017

- Vendredi 03/02 : ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'A.S.P.A.H.C.**
- Samedi 04/02 : VACANCES SCOLAIRES**
- Samedi 11/02 : Repas de la Saint Valentin** (C.O.C. - Salle polyvalente)
- Vendredi 17/02 : REPAS DU 3^{ème} AGE**
- Lundi 20/02 : RENTRÉE SCOLAIRE**

Retrouvez le détail des actualités sur www.castelnau-de-guers.com